

"Soyez donc les bienvenus au milieu de nous et veuille la Providence vous combler de ses dons. Et quand vous viendra l'inspiration de dire du Lien du Lac St-Jean, gardez-vous de résister à la grâce; mais donnez, donnez sans mesurer; soyez assurés que notre population comptera fidèlement et vous en sera toujours reconnaissante."

L'Hon. M. Boucher de LaBruyère répondit chaleureusement à cette adresse qui témoigne si hautement de la confiance que les paroissiens de Roberval posent dans "La Presse," quoiqu'ils la disent *redoutable*. Nous voulons bien croire que parfois elle se livre à la malice, à des entraînements regrettables que la politique ne sait pas toujours excuser, surtout quand on croit avoir raison; mais il est un terrain sur lequel elle est des plus pacifique: c'est celui de l'agriculture et de la colonisation, que la presse canadienne-française a à cœur de favoriser avec le plus grand dévouement et fermeté. Aussi, l'Hon. M. de LaBruyère était-il fier de donner aux citoyens de Roberval l'assurance qu'ils pouvaient compter sur l'appui des membres de la presse associée de Québec qui se feront un devoir de contribuer par leurs écrits à favoriser la colonisation de la vallée du Lac St-Jean où il y a de l'espace pour y former de nombreuses et riches paroisses.

Notre tâche sera d'autant plus facile à accomplir que dès à présent nous pouvons offrir aux colons qui désirent s'établir au Lac St-Jean la perspective d'un brillant avenir par le rapprochement de la voie ferrée qui avant un an reliera Québec au Lac St-Jean et partie du Lac St-Jean à Chicoutimi; par eau, de Chicoutimi à Fraserville, pour de là se relier à la voie ferrée soit de l'Intercolonial, ou de Edmunston et Woodstock jusqu'à l'Etat du Maine aux Etats-Unis, ou Québec si on le préfère.

Nous ne pouvons que féliciter nos gouvernants et les hommes d'initiative qui ont si largement contribué à nous assurer la confection de ces chemins de fer qui dans un avenir prochain seront entièrement terminés; et comme l'écrivait lui-même l'Hon. M. de LaBruyère, en 1850, dans son journal le *Courrier de St-Hyacinthe*, nous dirons aujourd'hui: "... Ils sont donc prévoyants et pleins de patriotisme les hommes qui ont voulu doter la vallée du Lac St-Jean d'un chemin de fer qui sera son salut et déterminera une population vaillante de jeunes colons à s'emparer du sol dans cette contrée si fertile et si pleine d'avenir. Ils sont prévoyants, car aussitôt construit, ce chemin opérera les mêmes merveilles que le Grand Tronc dans l'Est; ils sont pleins de patriotisme, car ils auront contribué à ouvrir à la colonisation une des parties les plus importantes de la Province de Québec."

Immédiatement après la présentation de l'adresse, M. Lizotte nous convia de nouveau à son presbytère ainsi qu'un nombre de notables de la paroisse de Roberval. La soirée se prolongea à passer en revue l'histoire du Saguenay qui pour nous était un pays nouveau, mais qui contient déjà de nombreux établissements qui disent assez ce qu'ils ont coûté de sueurs et de labeurs, et même de nombreuses privations de la part de ceux qui en ont été les premiers pionniers. Comme nous le disait un vieillard de 70 ans: "Nous oublions le passé pour nous réjouir de l'avenir, car aujourd'hui que nous sommes à quelque distance des

champs, on est dans le monde et nous pourrions tirer un parti avantageux de nos produits; j'ai été à la peine, et mes enfants que j'ai établis à côté de moi profiteront des avantages que le chemin de fer leur donnera."

Nous nous séparâmes, pour la nuit, nous rendant aux maisons du voisinage où nous étions attendus.

CAUSERIE AGRICOLE

CULTURE DU BLÉ (Suite.)

Carie des blés (Suite).—Le grain carié ne contient plus de farine, tout a été changé en une masse compacte de couleur grisâtre, puis à mesure que la plante arrive à maturité, cette masse devient pulvérescente. Quand le champignon est mûr, tout le grain est composé d'une poudre brune assez semblable à celle qui remplit le champignon appelé *ressé-de-loup*. La poussière contenue dans le blé n'a aucune odeur, mais si l'on écrase ce grain entre les doigts, elle répand une odeur semblable au poisson gâté. Pendant le battage, cette poussière s'attache au bon grain, et si alors ce grain est employé à la semence, le champignon de la carie passe avec la sève et se rend dans les épis de la nouvelle récolte pour se propager à son aise.

La farine provenant du blé carié est d'autant plus âcre qu'il existe plus de grains cariés. Lors du battage les grains cariés répandant leur poussière, ceux qui opèrent le battage ressentent dans les yeux une démangeaison; ils éprouvent aussi une irritation très sensible dans l'estomac.

On détruit les semences de la carie des blés par un procédé appelé *chaulage*. On fait tremper le grain que l'on veut chauler dans de l'eau, puis on l'assèche avec de la chaux: c'est le chaulage proprement dit que l'on emploie pour détruire la carie et le charbon, mais ce procédé est rarement efficace; c'est pourquoi on a eu recours à de nombreux essais, afin de trouver quelques substances qui, sans détériorer le grain, puissent détruire les semences de la carie et du charbon. Dans ces différents moyens, il n'y a que l'embarras du choix.

Ainsi on a la couperose bleue ou sulfato de cuivre, l'acide arsenieux ou arsenic ordinaire, le sel marin, le sulfato de soude ou sel de Glauber. De toutes ces substances la plus simple et la plus économique, de même que la moins dangereuse et la plus efficace, c'est le sel de Glauber. Le sulfato de cuivre de même que l'arsenic sont des poisons que l'on doit se garder d'utiliser. Il est parfois d'ingérence d'employer le sel marin, surtout lorsqu'il est employé en trop grande quantité, car dans ce cas il pourrait nuire à la végétation.

Voici comment on emploie le sulfato de soude ou sel de Glauber, pour faire le chaulage du blé: Pour chaque minot de blé que l'on veut chauler, on prend huit à neuf onces de sel de Glauber, et on le fait dissoudre dans trois pintes d'eau; puis par chaque minot de grains, on prend deux livres de chaux vive. Pour éteindre cette chaux, on la met dans un panier que l'on ponce dans une cuve d'eau, que l'on retire aussitôt, puis on jette sur le sol la chaux qui ne tardera pas à fleurir. On suit encore un autre procédé: on fait dissoudre dix-huit livres de sel de Glauber